

OUVRAGE DECOLLOÏEUR

Cet ouvrage placé en sortie de décanteur primaire ou de décanteur-digesteur, filtre les particules en suspension de l'effluent décanté, au travers un lit de pouzzolane ou de zéolithe, jusqu'à saturation.

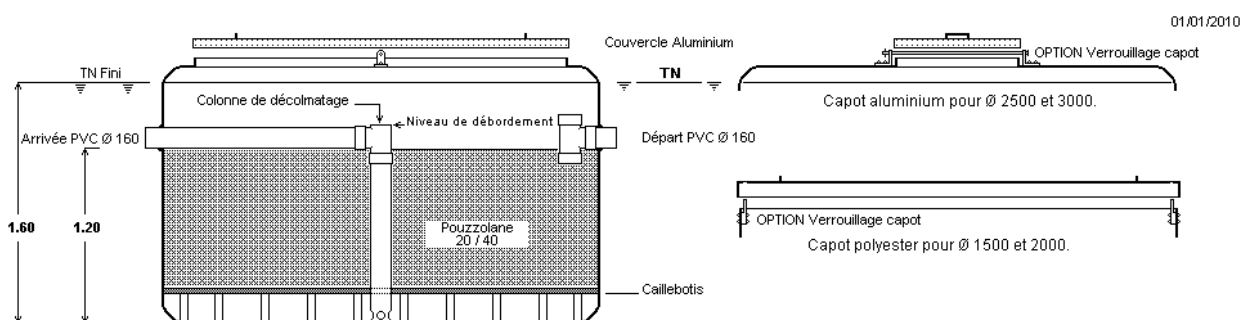
Il indique ainsi un risque de colmatage du dispositif de filtration final, par le contrôle du plan d'eau au niveau du té central.

Une colonne de décolmatage par lavage à contre-courant, permet une remise en état du massif filtrant et une vidange des boues, par aspiration.

Il est réalisé en polyester armé à la fibre de verre par enroulement filamentaire et projection simultanée sur un mandrin rotatif.

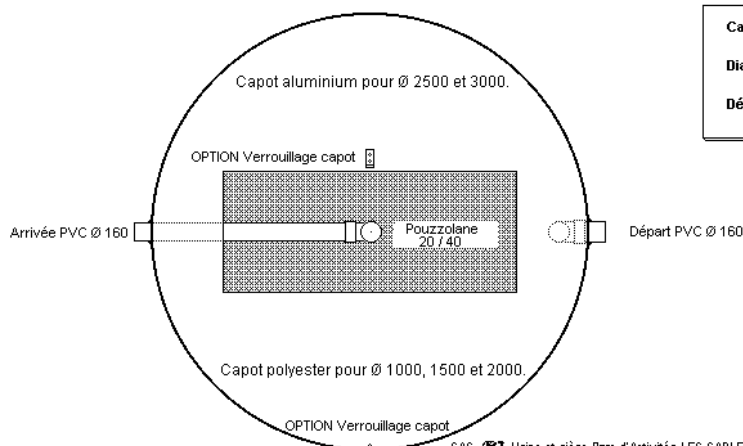
Il comporte un capot polyester ou aluminium selon les diamètres de cuve, qui peut en option, recevoir un dispositif de verrouillage cadenassable.

NOTA : Il est souhaitable de prévoir un ouvrage décolloïeur par ouvrage de décantation.



CAILLEBOTIS ET COLONNE DE DECOLMATAGE

Capacité m3	2	3	5	7
Diamètre mm	1500	2000	2500	3000
Débit maxi m3/h	3	6	10	14



MODE DE REMPLISSAGE

L'ouvrage doit être rempli d'eau jusqu'à mi-hauteur.
L'entrée de la colonne de décolmatage doit être bouchée.
Repartir ensuite la pouzzolane autour de la colonne jusqu'au niveau du FEA.

PLAN DE PRINCIPE OUVRAGE DECOLLOÏEUR

Ce plan est la propriété de la SAS ABT et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SAS ABT Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES
296, avenue Pasteur 33185 LE HALLAN
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295
Site Internet : www.abt.fr

L'ouvrage doit être placé sur une surface plane, horizontale, obtenue par terrassement en pleine fouille, et reposé sur un radier béton de 10 cm d'épaisseur.

Le remblayage est effectué au sable, sans compactage.

Dans tous les cas, nous conseillons de réaliser une dalle de propreté autour de l'ouvrage.